

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-524570

ND: 30759

Optique

A

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

1094

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AKRAN

ABDELNATIG

Date de naissance :

21/01/1949

Adresse :

LOT CASA NOUANE - CASA -

Tél. :

522932094

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

01/07/2020

Nom et prénom du malade :

AKRAN 1094

Age: 61

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

Epilepsie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'atté médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CASA

Le : 09/06/2020

Signature de l'adhérent(e) :

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/06/2020	51y	4W	INP : 3510088780	Docteur Abdelhalim MARID Neuro-Psychiatre 75, Rue Taha Houcine (ex.rue galilée) Tel: 0522 30.70.91/20.61.41

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>DR. MARID</i>	09/06/2020	197,82
	21/06/2020	1962,67

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : 11111
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

## O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	H	G	B
	25533412	21433552	
	00000000	00000000	
	00000000	00000000	
	35533411	11433553	
<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT

Docteur Abdelhalim OTARID

NEURO-PSYCHIATRE

Expert diplômé de

L'Université René Descartes (Paris)

الدكتور عبد الحليم عطّار

أخصائي في الأمراض النفسية والعصبية

خبير خرير

جامعة روني ديكارت (باريس)

Casablanca, le

09 Juin 2020

في

AKRAM Asma

Neuroleptique (ou Neurolept) 10

13.80 x 5  
2) Haloperidol 2% (ou Haloperidol)

26.20 x 6

Dogmatil 50 (ou Sulpiride)

x 6

Stilnox (ou Noctilux) 10

1g au Cr dch

Per

7962,60

Docteur Abdelhalim OTARID  
Neuro-Psychiatre  
75, Rue TAHA HOUCINE (ex rue galilée)  
Tel. 0522 20.70.91/0522 20.61.41

10/06/2020

Father ok

Father

• Akademie  
Akademie für  
Sozialwissenschaften

Otritine 19,3

LOT: M0615  
EXP: FEB 2022  
DOD: 19.30 NH

Shingford 14.30

LOT : 191505  
UT AV: 09/2022  
PPV: 14,30DH

Doktoran 14,02

PPV:14DH00  
PER:07/21  
LOT:H1582

Total 47,62

La somme ole l'admission est garantie

Sept ninth et 6 o'ct

A PHARMACEUTICALS  
SUSAN ELLIOTT

44,90



PPV  
LOT  
PER

28,20

Lot: 21  
Per: 2212  
P.P.V.: 13,80

44,90



44,90



44,90



44,90



44,90



PPV  
LOT  
PER

28,20

PPV  
LOT  
PER

28,20

PPV  
LOT  
PER

28,20

PPV  
LOT  
PER

28,20

Lot: 21  
Per: 2212  
P.P.V.: 13,80



# MEDIZAPIN

Olanzapine

30 Comprimés pelliculés

LOT : 029

PER : JUL 2022

PPV : 291 DH 00

**CiplaMaroc**

# MEDIZAPIN

Olanzapine

30 Comprimés pelliculés

LOT : 029

PER : JUL 2022

PPV : 291 DH 00

**CiplaMaroc**

# MEDIZAPIN

Olanzapine

30 Comprimés pelliculés

LOT : 029

PER : JUL 2022

PPV : 291 DH 00

**CiplaMaroc**

# MEDIZAPIN

Olanzapine

30 Comprimés pelliculés

LOT : 029

PER : JUL 2022

PPV : 291 DH 00

**CiplaMaroc**

# MEDIZAPIN

Olanzapine

30 Comprimés pelliculés

LOT : 029

PER : JUL 2022

PPV : 291 DH 00

**CiplaMaroc**